



38 place Eugène Delacroix - 76120 Le Grand Quevilly  
Tél.: 02 35 69 76 95 - Fax: 02 35 67 13 36 - courriel : [secretariat@handball76.com](mailto:secretariat@handball76.com)  
Site Internet : <http://www.handball76.com>

	<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> <b>08.06.2011</b>	
--	--	--

**Membres présents :** Mmes A.BLONDEL, Ja. LECACHEUR, J.NOURTIER, F.TERNOIS.  
M P.ANNE, Th.BACHELIER, D.BARRE, H.BOURGAULT, D.DELOR, M.DEVAUX,  
Ph.GAUTHIER, A.LEBIGOT, D.LEBIGOT, J.LECACHEUR, J.MANOURY, P.LEGUILLON,  
G.SENCE, G.SENECAL.

**Invités:** Mme I.ROUSSEL, M O.CLERMONT (CTF)

**Excusés :** M N.MARAIS (Président LNHB)  
Mme I.RENAULT.  
M F.BLONDEL, D.GRISOLET, JC.MABIRE, E.LEPOITTEVIN, P.ROUSSEL.

**Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 19h15.**

**1 Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 18.03.2011 :**

Ce compte-rendu est validé à la majorité des présents (5 abstentions).

**2 Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2010 :**

Ce compte-rendu, adressé par Internet dès sa rédaction, est validé à l'unanimité des présents.

**3 Compte-rendu des commissions :**

- **C.M.C.D.**

o **Bilan de la saison :** Il y a encore trop de clubs sanctionnés (arbitrage) au niveau du département. Pour autant, nous n'enregistrons pas d'appel. Les amendes, comme voté en assemblée générale seront entièrement redistribuées sous forme de bons d'achats de 300 € chez notre partenaire. **Les lauréats sont Maromme, Bray, Goderville, Blangy, Sotteville, Lillebonne.**

Socle de base : Les 14 clubs sanctionnés ont été informés dès le mois de décembre. Il a été tenu compte des décisions d'assemblée générale (sursis arbitres...).

Seuil de ressources : 8 clubs sanctionnés là aussi.

o **Projets 2011-2012 :** ce projet sera présenté et tient compte lui aussi des travaux réalisés au niveau de la LNHB auquel notre département a beaucoup contribué en servant de socle de référence, ce projet régional sera mis à l'essai la saison prochaine parallèlement aux « obligations ». Le tableau, très amélioré (onglets, menus déroulants, calculs automatiques et livret explicatif) sera proposé aux clubs qui pourront toujours demander l'aide des membres de la commission.

Les documents, retournés au Comité, seront vérifiés sans écrasement des données des clubs. Le délai est prolongé d'un mois (au 15 mai) car nos compétitions vont jusqu'à fin mai ...

- **Arbitrage :**

- La situation de notre arbitrage est bonne :
  - 120 arbitres seinomarins dont 50 au niveau national et/ou régional.
  - Les rencontres sont couvertes à 97%.
  - Nombreux candidats, tout le long de la saison pour préparer l'avenir... Il serait bon de prendre exemple sur les soirées techniques à thèmes de l'ETR pour ces formations d'arbitres.
  - Les formations mutualisées au niveau régional doivent s'adresser aux cadres techniques et aux arbitres.
  - Satisfaction au niveau des Jeunes arbitres, remarquables au niveau régional et national (2 JA d'Yvetot pour siffler les finales des Intercomités et les finales UNSS...).
  - Labels Ecoles d'arbitrage : 18 labels (14 en 2010).
- Forum de l'arbitrage : le 18 juin au CRJS de Petit Couronne avec la présentation de la FDME.
- Stage de début de saison en septembre à l'UFR STAPS de Mont Saint Aignan.
- La détection et la formation des jeunes arbitres seront des axes forts de la saison prochaine. Ceux-ci seront intégrés au travail des sélections départementales. Ce sera aussi l'un des axes de la convention en voie de signature avec l'UNSS (passerelle des jeunes officiels).

- **Technique :**

- Critérium du jeune handballeur :

L'édition 2010 a connu un plein succès : plus de plateaux, plus de jeunes, 75% des sites couverts par des membres de la CTJ.

Présence massive des jeunes (plus de 60, soit la quasi-totalité des jeunes convoqués) et des bénévoles lors de la finale du 10 avril, accueil excellent du club d'Octeville, beaucoup de non licenciés. La présence des 2 parains (Marie Gerbron – internationale – Mathieu Lanfranchi) et de Marie-Anne Lejeune (pour le coup d'envoi du match support Octeville/Chambray les Tours) a été très appréciée.
- Détections/sélections :

Grâce à la première phase de championnat mise en place par la COC, à la disponibilité des cadres techniques, aux suivis de matchs qui ont suivi lors de la 2<sup>nd</sup>e phase, on peut dire que tous les jeunes ont été vus.

Les critères mis en place par la DTN (gauchers, grands gabarits) ont été respectés.

Malheureusement, les parcours de nos équipes départementales n'ont pas été excellents (masculins éliminés au 2<sup>o</sup> tour national et les féminines au 3<sup>o</sup> tour). Il nous faudra être attentif à la communication et aux règlements fédéraux pour éviter tout malentendu et quiproquo ...
- Mise en place de l'ETD :

Avec la collaboration de l'ETR et suite aux turbulences connues cette saison, ce projet est à l'étude. Un document de travail a été réalisé, un projet d'organigramme présenté qui verra cette ETD sous la responsabilité de Michel Devaux (secondé par Jean-Christophe Mabire), élu du Comité. Le coordinateur en sera Olivier Clermont, notre CTF.

Comme il a été demandé lors de CA précédents, nous sommes en recherche de cadres techniques qualifiés selon le parcours établi par la FFHB et validés par les référents de l'ETR comme dans tous les comités, mais aussi disponibles. Pour ce faire, et au vu des premiers contacts avec les clubs « référents », il nous faudra mettre en place des conventionnements (charges de travail, financement, durée ...). La convention ETR nous sera, là encore, d'une grande utilité.

Des financements, dans le cadre des conventions tripartites et du projet territorial normand seront possibles.
- Journée des Comités :

Cette journée se déroulera le 12 juin à Gravenchon, sous la responsabilité d'Hugues Bourgault et de Patrick Métayer. Les collectifs de la Somme, du Calvados et de la Seine Maritime seront présents. Les autres comités normands, du fait du changement de date, seront absents.
- Formation des cadres :

Un bilan des formations et des cadres en formation nous a été établi par Laurent Bachelot. Il apparaît que le système, bien que perfectible, fonctionne bien dans notre Comité.

Actuellement :

- 49 cadres en formation « dirigeant accompagnateur »
- 18 en recyclage niveau 1
- 12 en « animateur tout public »
- 16 en recyclage niveau 2
- 6 en formation « entraîneur régional »
- 1 en recyclage entraîneur régional
- 4 en Validation des Acquis de l'Expérience.

Il y a eu (ou il y aura) 4 soirées ou après-midi techniques, 5 pour la formation ou le recyclage animation tout public, 4 pour la formation dirigeant accompagnateur et recyclage niveau 1.

Les tests de connaissance ayant lieu les 26 juin à Bolbec et le 29 juin au siège de la LNHB.

- **Discipline et récompenses :**

- 35 dossiers ont été ou seront étudiés cette saison (la dernière réunion de la commission aura lieu le 02 juillet).
- L'attention des clubs devra être attirée sur « la police des terrains » : éviter de mettre le nom du président du club ...
- Enfin, il y a des difficultés pour entrer dans Gesthand en ce qui concerne la Coupe de France ...
- Le tableau des médaillés 2011 a été établi, sans réponses des administrateurs, par le Bureau Directeur en tenant compte, en grande partie, des propositions des clubs.

- **Equipements :**

- 11 salles ont été vérifiées malgré les difficultés pour récupérer les documents auprès des municipalités.
- Il n'y aura plus désormais d'homologations possibles pour les salles ne disposant pas de protections dès lors que les 2 mètres derrière les buts ne sont pas respectés.
- Par ailleurs, dans tous les courriers adressés aux municipalités, il est nécessaire de rappeler leur responsabilité en cas de non-respect des mesures de sécurité.

- **Promotion :**

- Le colloque médical a été un franc succès et devra paraître en grande place dans les comptes rendus.
- La Mégafête aura lieu à Dieppe le 19 juin et sera ouverte aux scolaires.
- Le président regrette le manque de remontées du « handball loisir » alors que des articles de presse font état de rencontres sur notre territoire. Il aimerait que plus de clubs les clubs servent de relai dynamique et coopératif.

- **C.O.C. :**

- Gérard Sence donne des nouvelles de l'état de santé du président Patrick Roussel à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. La dernière COC a donc dû être reportée.
- Les finalités se sont correctement déroulées (2 clubs absents seulement...par manque d'informations et de communication). A ce sujet, il sera nécessaire de préciser (comme dans les textes réglementaires) l'utilisation de l'Internet (site et Gesthand) pour les situations urgentes (comme les finales).
- Les championnats seront homologués lors de la prochaine réunion qui aura lieu le vendredi 10 juin, ainsi que les propositions d'accession au niveau régional (ALCL et Malaunay en masculins, AA couronne et Dieppe en féminines). Quelques vérifications sont à faire pour défaut de qualifications ...
- Les règlements sportifs devront être modifiés en ce qui concerne la participation Coupe de France/ coupe de Seine Maritime car la COC souhaite que les clubs participent réellement à la coupe 76. De ce fait, à partir des ¼ de finales, les équipes encore qualifiées en Coupe de France - qui auront joué le 1° tour obligatoire - seront écartées à moins de jouer, en semaine, avant la date prévue ! Il en sera de même avec les modifications des championnats régionaux.
- Dès que connus, les championnats seront communiqués à la CMCD afin de permettre à celle-ci de préparer les menus déroulants (en respectant les appellations officielles FFHB pour compatibilité avec Gesthand).

- Enfin, appelé à se prononcer sur le maintien de l'amende aux clubs absents, le C.A. se prononce pour à la majorité (2 abstentions et 1 contre).

- **Réglementation :**

- Les documents concernant les modifications des textes réglementaires (Statuts et Règlement Intérieur) ont été adressés aux clubs, après envoi pour avis à la LNHB et à la FFHB comme le demandent les règlements fédéraux. Claude Perruchet, Président référent de la Commission des règlements FFHB, les a validés.
- Ces propositions seront présentées au cours de l'AG extraordinaire qui se tiendra préalablement à l'Assemblée générale Ordinaire.
- Le vote se fera simultanément mais séparément :
  - 1 vote sur les modifications et mises à jour des textes : oui, non, abstention.
  - 1 vote sur le mode de scrutin choix entre scrutin de liste ou scrutin plurinominal.Il faudra donc mettre en place 2 urnes et 2 bureaux.
- Le dépouillement se fera pendant l'AG ordinaire et les résultats proclamés en fin d'A.G.

- **Qualifications :**

***Au 31 mai, notre Comité comptait 7112 licenciés dont plus de 5418 licenciés « compétitifs ».***

C'est la première fois que ce cap est franchi et il nous revient de poursuivre dans cette voie en fidélisant les licenciés et en innovant.

Au niveau des anomalies feuilles de matches il y a une nette amélioration, mais celles-ci ne sont pas assez signalées aux clubs et/ou à la LNHB pour leur permettre d'y remédier.

- **Finances :**

- Le bilan et le compte d'exploitation ont été validés par les vérificateurs aux comptes (Valérie Durand et Béatrice Petit) et le cabinet comptable.
- Pour 2010 le compte de produits s'élève à 215 197 € et le compte de charges s'élève à 211 249 € soit un excédent de 3 948 €
- Au 31.05.2011, nous constatons un résultat de 44 500 € (contre 11 000 € l'an passé, mais l'acompte de la subvention du Département été versé ramenant ce résultat à 27 000 €).
- Nous disposons de 107993.17 en trésorerie actuellement.
- Les dettes des clubs sont réglées. Ceci est important car la LNHB ne ré-affiliera pas les clubs ayant des dettes au niveau des Comités.
- Les redevances et indemnités sont étudiées très attentivement :
  - **Redevances :** Plusieurs remarques sont faites concernant les difficultés croissantes des clubs pour faire face à leurs engagements financiers à la suite du blocage ou des diminutions des subventions. C'est pourquoi, cette année, les propositions ont été faites en fonction du niveau de l'inflation prévue (soit entre 2,5 % et 2,8%). Ces augmentations sont cependant nécessaires pour maintenir le niveau d'excellence de nos prestations. Ces propositions, après modifications, sont adoptées par 16 voix et 2 abstentions.
  - **Indemnités :**
    - L'indemnité kilométrique est votée par 18 voix pour.
    - Les autres indemnités de sujétion (arbitrage, encadrement, suivis...) le sont par 12 voix pour, 4 abstentions et 2 contre.
- Le **projet de budget 2012** pour un montant charges et produits à 233 000 € est adopté à l'unanimité. Il est demandé par la commission équipements qu'une ligne budgétaire leur soit ajoutée.
- Le document fédéral concernant les tarifs valables pour les clubs seinomarins (voir annexe) sera complété et retourné à la LNHB et à la FFHB après le vote de l'Assemblée Générale. De même figurera-t-il sur notre site et sera-t-il adressé aux clubs (disposition obligatoire).

**3 Vœux des clubs :**

- a. Le Buquet : autoriser un jeune en dernière année d'école de handball à participer au championnat – 11 ans : Vœu non recevable car non conforme aux règlements fédéraux. A noter que « les plateaux » sont à la limite de la régularité.
- b. Gournay en Bray 1 : autoriser la mixité en – 13 ans : vœu recevable car conforme aux règlements fédéraux. Le nombre de jeunes filles autorisées sera sans doute limité par la COC afin d'éviter la disparition d'équipes féminines jeunes ....
- c. Gournay en Bray 2 : amendes pour feuilles de matches arrivées en retard par date et non par match : avis défavorable car cela gêne le travail des bénévoles chargés de vérifier et d'enregistrer les feuilles de matches (difficulté de mettre les classements à jour). Par ailleurs, la FDME devrait régler ces problèmes de retard ...

Les vœux a et b seront soumis pour avis à la COC avant d'être présentés à l'AG.

#### **4 Questions diverses :**

- Thomas Bachelier fait part au Conseil d'administration du litige qui oppose son club à la LNHB avec le retrait semble-t-il non fondé des – 18 ans de Déville du championnat de France lors d'un C.A. exceptionnel le 04 juin dernier. Il indique qu'une procédure est en cours.
- Philippe Gauthier nous informe de sa décision de démissionner de ses mandats électifs suite à une « condamnation » en discipline régionale.
- Le 14 juin à 15h00 : signature de la convention USEP à l'issue du tournoi scolaire de la circonscription d'Elbeuf dans le cadre de la semaine du handball à l'école. A noter que 2 autres tournois sont prévus (Grand Quevilly et Gonfreville)
- Le 15 juin, à Deauville : journée des jumeaux/jumelles sous le parrainage des frères Omeyer, jumeaux émérites eux aussi.
- Le 28 juin : préparation, à Yerville, de la Convention UNSS.

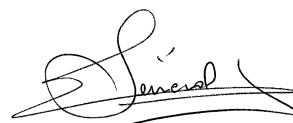
Fin de la réunion à 23h00

La Secrétaire Générale  
Secrétaire de séance  
**Annie BLONDEL**



Le Président

**Gérard SENEAL**



---

***Procès-verbal adopté lors du Conseil d'Administration du 27.10.2011***

***Pour : 14***

***Contre :***

***Abstentions :***

---



## ANNEXE : proposition des tarifs clubs pour la saison 2011-2012.



Tarifs des licences pour la saison 2011 - 2012

<b>Tarifs valables pour les clubs dépendant de la structure suivante :</b>		Fiche
1776000	COMITÉ DE SEINE MARITIME	MC_T11-C76

Licence (1)	Répartition			Prix Total (3) TTC	Assurance Individuelle Accident
	Fédération (2)	Ligue Régionale	Comité Départemental		
<b>Joueur</b>					
moins de 9 ans	9,25 €	13,20 €	0,90 €	<b>23,35 €</b>	0,15 €
9 et 10 ans	10,60 €	14,20 €	0,90 €	<b>25,70 €</b>	1,15 €
11 et 12 ans	11,70 €	14,20 €	1,80 €	<b>27,70 €</b>	1,15 €
13 et 14 ans	13,50 €	14,20 €	2,50 €	<b>30,20 €</b>	1,15 €
15 et 16 ans	15,20 €	14,20 €	10,30 €	<b>39,70 €</b>	1,15 €
17 et 18 ans	18,20 €	16,30 €	18,00 €	<b>52,50 €</b>	3,05 €
plus de 18 ans	22,70 €	17,30 €	18,00 €	<b>58,00 €</b>	3,05 €
<b>Dirigeant, Jeune Dirigeant et Blanche Dirigeant</b>					
plus de 15 ans	10,80 €	17,30 €	10,30 €	<b>38,40 €</b>	1,15 €
<b>Blanche Joueur</b>					
16 ans	15,20 €	14,20 €	10,30 €	<b>39,70 €</b>	1,15 €
17 et 18 ans	17,70 €	16,30 €	18,00 €	<b>52,00 €</b>	1,15 €
plus de 18 ans	22,20 €	17,30 €	18,00 €	<b>57,50 €</b>	1,15 €
<b>Avenir</b>					
moins de 9 ans	9,25 €	3,10 €	0,90 €	<b>13,25 €</b>	1,15 €
9 et 10 ans	10,60 €	3,10 €	0,90 €	<b>14,60 €</b>	1,15 €
11 ans	11,70 €	3,10 €	1,80 €	<b>16,60 €</b>	1,15 €
unss 12 à 15 ans (4)	8,90 €	3,10 €	1,80 €	<b>13,80 €</b>	1,15 €
ffsa/ffh moins de 16 ans (5)	3,90 €	3,10 €	1,80 €	<b>8,80 €</b>	1,15 €
<b>Loisir</b>					
Plus de 15 ans	16,30 €	13,20 €	10,30 €	<b>39,80 €</b>	3,05 €
ffsa/ffh Plus de 15 ans (5)	4,40 €	13,20 €	10,30 €	<b>27,90 €</b>	3,05 €
<b>Corpo</b>					
tous âges	16,30 €	13,20 €	10,30 €	<b>39,80 €</b>	3,05 €
ffhb tous âges (6)	4,40 €	13,20 €	10,30 €	<b>27,90 €</b>	0,00 €
<b>Événementielle (7)</b>					
tous âges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	<b>0,00 €</b>	0,00 €

- (1) Les âges sont définis comme suit : année de début de saison - année de naissance.  
Exemple : en saison 2011-2012, pour une personne née en 1994 on aura [ 2011 - 1994 = 17 ans ]
- (2) La part revenant à la Fédération Française de Handball comprend : le prix de la licence ; le prix de l'assurance Responsabilité Civile obligatoire ; la participation au fonctionnement du logiciel métier Gest'Hand ; le Fond Emploi.
- (3) Depuis cette saison, le prix total n'inclut plus l'assurance Individuelle Accident (IA) qui est facultative. Si la personne souhaite souscrire cette assurance facultative, cette dernière doit consulter la fiche d'information "Assurance" au verso de la demande de licence.
- (4) Délivrance sous condition d'être licencié UNSS
- (5) Délivrance sous condition d'être licencié FF sport adapté ou FF handisport
- (6) Tarif spécifique si déjà licencié dans un club civil
- (7) Assurances Resp. Civile (0,05 €) et Individuelle Accident (0,15 €) prisés en charge par la fédération

**\* Cette plaquette d'information doit être complétée par le Comité Départemental et transmis à tous les clubs de son périmètre avant le 31 mai 2011. Les clubs ont l'obligation d'informer tout individu souhaitant se licencier de l'existence de cette plaquette d'information tarifaire et de lui en permettre la libre consultation.**

**\* Cette plaquette est créée pour répondre à l'obligation légale du code de la consommation (Art. L113-3) qui impose que "Tout vendeur de produit ou tout prestataire de service doit, par voie de marquage, d'étiquetage, d'affichage ou tout autre procédé approprié, informer le consommateur sur les prix"**